

Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République sur la politique étrangère de la France, notamment en matière de paix et de désarmement, de construction européenne et d'aide aux pays en voie de développement, Paris, jeudi 18 mai 1989.

LE PRESIDENT.- Mesdames, messieurs, je vous remercie de votre présence.

- Les conférences de presse de ce style sont devenues assez rares, il me semble avoir entendu qu'on s'en plaignait. Il est certain que c'est une occasion de bonne qualité que d'avoir devant soi tant de journalistes, représentants de la presse de toutes disciplines, aussi bien de la France que des pays étrangers, et cette occasion me fournit en même temps la chance de pouvoir répondre à vos questions sur les sujets sérieux par excellence que sont la politique étrangère de la France et, par voie de conséquence, sa politique de sécurité.

- Je voudrais en quelques mots poser les problèmes que je compte approfondir en vous demandant de bien vouloir - bien entendu vous êtes libres de me poser les questions que vous voudrez - mettre un peu de logique dans notre entretien et, donc, suivre le plan que je vais développer devant vous.

- Le premier objectif de la France est de contribuer à la défense de la paix, ce qui suppose de hâter en toutes circonstances raisonnables, le désarmement, qui ne peut que contribuer lui-même à la réduction des tensions.

- Dans ce cadre-là, nous pourrions en débattre, je pourrai vous dire de quelle façon la France a elle-même proposé, accepté, en tout cas a débattu avec ses partenaires, des problèmes touchant à ce désarmement, ce qui est fait, ce qui reste à faire, c'est-à-dire la plus grande partie.

- Le deuxième point qui s'attache à cette rubrique, la défense de la paix, est celui que j'appelle très habituellement, pour ceux et celles qui ont coutume de me rencontrer dans ce genre d'exercice, l'équilibre : il ne peut pas y avoir désarmement sans équilibre dans la réduction des forces, l'équilibre étant une notion souvent subtile qui ne peut pas simplement se régler sur un plan quantitatif. Ce qui veut dire, aussi bien pour le désarmement que pour le maintien de l'équilibre dans ce désarmement, veiller à l'équilibre entre les forces en présence, en toutes circonstances, agir par la négociation, ne jamais se refuser à discuter avec ses partenaires, proches ou lointains, amis ou non.

- Le troisième point qui touche à cette première partie de mon exposé, la défense de la paix, vise au règlement de tous les conflits ouverts, conflits comme on dit régionaux ou locaux. Sur quels principes est fondée cette intervention sur les conflits parfois lointains géographiquement ? Sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Quand la France a le sentiment qu'un peuple ne dispose pas, ne dispose plus, du droit de se déterminer lui-même, alors elle intervient ou elle dit ce qu'elle en pense, afin d'alerter l'opinion publique internationale.

- De la même façon, autre principe directeur dans ce domaine du règlement des conflits, l'intégrité et la souveraineté des Etats qui ont été reconnues par l'ensemble des Nations unies. C'est la référence la plus simple.

- Autre principe, la non ingérence dans les affaires d'autrui. Tout cela étant dit brièvement, on

passé à la suite, non sans avoir remarqué au passage que les démarches françaises en faveur du désarmement, pour l'équilibre des forces au niveau le plus bas souhaitable et pour le règlement des conflits locaux, ne se passent pas d'une considération nécessaire, qui est de veiller à notre propre sécurité. D'où les problèmes qui en découlent aussi, c'est-à-dire nos armements, quel rythme, quelle puissance, en quels domaines ?\

Le deuxième axe de cet exposé préliminaire vise la construction de l'Europe, d'abord l'Europe de la Communauté des douze. Nous sommes associés depuis le premier jour, nous la France, à la Communauté, celle des six qui est devenue progressivement celle des douze. Nous sommes membre fondateur, particulièrement engagé et particulièrement décidé à faire avancer cette difficile construction.

- Dans l'immédiat - allons aussi à l'essentiel, ne nous embrouillons pas dans des considérations trop complexes - quels problèmes avons-nous à résoudre ? Quelles sont ceux qui sont posés sur la table des négociations, dont s'occupe présentement l'Espagne qui préside à la Communauté, dont j'aurai à m'occuper moi-même avec les ministres français, à partir du 1er juillet de cette année ?

- L'union économique et monétaire, la charte sociale ou le droit social européen, qu'on peut appeler aussi l'espace social, peu importe la formule et le vocabulaire, l'Europe culturelle, essentiellement pour l'instant autour du moyen le plus puissant de diffusion d'une culture, le langage audiovisuel, l'Europe audiovisuelle, l'environnement, c'est le quatrième point dans la suite de mon discours, ce n'est pas le moins important, ce n'est pas le quatrième en urgence, il se pose au même titre que les autres & l'environnement qui ne connaît pas de frontière. Il y a aujourd'hui des frontières, il n'y en aura plus en 1993. De toute façon, dès maintenant et au cours des années précédentes, la pollution passe partout. Nous avons donc besoin d'organiser un front commun de résistance face à cette détérioration des conditions naturelles d'existence.

- Et le cinquième point, c'est qu'il faut progresser dans ce que l'on appelle aussi - langage bien connu de vous - l'Europe des citoyens.

- Comment faire pour que les hommes et les femmes qui vivent sur le sol des douze pays en question se sentent plus à l'aise, communiquent plus facilement, aillent d'un point à un autre, travaillent là où ils veulent... bref, se sentent partout chez eux ?

- Mais l'Europe de la Communauté, dans l'immédiat, ne se fera pas si l'on n'a pas une vision, une perspective. Ceux qui ne veulent pas d'une Europe politique, disposant d'une large part de décision politique commune, et diplomatique, ceux-là, on les verra grogner, freiner, s'arrêter devant chaque obstacle, fut-il minuscule.

- Donc, seule la volonté politique peut permettre de réussir les cinq discussions - j'allais dire difficultés.. mais c'en est - les cinq discussions d'aujourd'hui, que je répète :

- économique et monétaire,
- sociale,
- culturelle,
- environnement,
- les citoyens.

- C'est cette volonté politique qui permettra en fin de compte de concevoir et d'organiser les moyens de la défense et de la sécurité de cet ensemble européen.\

Mais l'Europe, ce n'est pas simplement cela, même si c'est déjà beaucoup. La Communauté exerce une grande attraction, des demandes d'adhésion nous sont adressées - Autriche, Turquie.... - il y a des accords particuliers entre la Communauté et de nombreux pays, certains avec des pays de l'Est de l'Europe, d'autres avec des pays du Maghreb, ou bien du Proche-Orient... Je veux dire que la Communauté, première puissance commerciale du monde, voit se multiplier les contrats entre elle et les autres.

- Mais cette Europe, ce n'est pas toute l'Europe. Il y a celle qu'on appelle vulgairement - mais, inutile de s'en expliquer, vous avez déjà compris ce que je veux dire - l'Europe de l'Est. Ce n'est pas une notion très fidèle, en vérité, aux quatre points cardinaux.

- L'Europe de l'Est. Il est nécessaire que la Communauté et que chacun des pays qui la

connaissent avant tout par eux-mêmes et par leurs contacts directs, ce qu'ils ont en commun. C'est difficile, en effet, d'affirmer

composent ouvrent portes et fenêtres autant qu'il est possible. C'est difficile, en effet, d'affirmer que désormais le courant de circulation est libre, tant qu'il y a un mur ici, tant qu'il y a des interdits, c'est-à-dire qu'il faut faire progresser en même temps les droits de l'homme et les libertés.

- J'ai moi-même entrepris ce type de relations. M. Gorbatchev était venu en France en 1985, première visite d'Etat qu'il effectua dans un pays occidental. Je l'ai rencontré plusieurs fois depuis lors. J'ai rendu une visite d'Etat en Union soviétique l'année suivante, en 1986. Nous nous sommes revus récemment, à la fin de l'année dernière. Il sera là le 4 juillet prochain.

- Mais j'ai conduit une délégation de la France en Tchécoslovaquie, en Bulgarie, je le ferai dans moins d'un mois en Pologne, et je compte bien aller en Allemagne de l'Est, avant la fin de l'année, avant de poursuivre bien entendu ce périple partout où cela me paraîtra souhaitable. Ces deux Europe, qui n'en font qu'une, ne peuvent pas aujourd'hui marcher du même pas et ce serait un raisonnement délétère que de se dire : elles peuvent marcher du même pas puisqu'en perspective on peut imaginer que les deux fractions de l'Europe - ces deux-là en tout cas, car il en reste d'autres - lanceront davantage de ponts entre elles, commenceront de bâtir l'Europe des Européens.

- Il faut bien se dire qu'on réussira d'autant mieux que nous aurons réussi un solide amarrage de l'Europe des Douze. C'est-à-dire que ce n'est pas exclusif l'un de l'autre. Ce n'est pas parce qu'on souhaite cette ouverture qu'il faut renoncer à la première entreprise. Plus on souhaite cette ouverture - c'est mon cas - plus on souhaite en même temps que l'Europe de la Communauté soit solide et se décide vite à franchir de nouveaux pas en direction de ce marché unique - qui n'est pas qu'économique, croyez-le, mais nous y reviendrons - du 31 décembre 1992.\

Le troisième axe de ce raisonnement autour de la politique étrangère de la France touche au développement, terme que j'ai choisi parmi d'autres qui me venaient à l'esprit. Le développement, la réduction du fossé qui sépare les pays riches des pays pauvres, - on dit aussi les pays du Nord et les pays du Sud, expression encore approximative.

- La réduction de ce fossé bute tout de suite sur le problème de l'endettement. Il faut donc apporter des réponses permettant d'en finir avec ce problème dramatique qui interdit à la plupart des pays dont je parle, les plus pauvres, ou les pays intermédiaires - moins pauvres mais pas riches - de surmonter la crise qui, aujourd'hui, les frappe.

- Donc, faire des propositions. Nous en parlerons tout à l'heure. Je l'ai fait à Toronto, en proposant un plan qui a été adopté de réduction de la dette pour les pays les plus pauvres et devant les Nations unies en développant une approche sur la dette des pays intermédiaires, c'est-à-dire du type du Brésil, pays qui ne sont pas pauvres mais qui sont très fortement endettés et qui voient leur développement freiné par cet endettement.

- A cet égard, la France est le premier des grands pays industriels quant à l'aide qu'elle fournit, bilatérale ou multilatérale. Je tiens à le rappeler.

- Bref, il faut un renversement de la tendance et c'est un des objectifs majeurs de la politique qu'avec le gouvernement de la République j'entends conduire. Pour employer des termes faciles à comprendre, il faut en finir avec un certain néo-colonialisme des échanges.\

Quatrième domaine où s'exerce notre politique étrangère, et cela a été prévu par divers accords internationaux de grande envergure - je pense à Helsinki - c'est, partout, protéger, défendre ou assurer les droits de l'homme. On ne manquera sans doute pas de questions là-dessus.\

Je conclurai en disant que le rôle de la France, à mes yeux, est de tenir son rang. On me dira : oui, mais lequel ? Certains plaideront qu'il est en déclin, d'autres le magnifieront.. C'est selon, naturellement, où l'on se trouve sur la carte géographique de la politique intérieure ! Argument de circonstance qui n'a pas beaucoup d'intérêt.

- Tenir son rang. Nous sommes l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies. Cela veut dire que nous avons le droit de réfléchir, de penser et d'agir dans tout domaine à notre portée sur lequel les différents points de politique extérieure que je viens de développer auraient à s'appliquer : c'est le Proche-Orient, c'est le Cambodge, c'est l'Afrique noire, les récentes difficultés graves qui ont séparé le Sénégal et la Mauritanie, c'est le Maghreb, qui vient de procéder à une coopération, à une entente nouvelle - j'irai, en tant que Président de

la Communauté, dans cette partie du monde - c'est la Méditerranée, c'est - revenons-y - la Communauté économique européenne, c'est l'Europe de l'Est, c'est l'Amérique latine, ce sont les Sept du Sommet des Pays industriels.... bref, la liste serait longue.

- La France doit tenir son rang. Son rang est élevé parmi les nations du monde. C'est aujourd'hui, toujours, l'un des quatre ou cinq premiers pays du monde pour ce qui touche au développement économique, à la réalité économique. C'est le quatrième, certainement, pour ce qui touche à sa capacité d'exporter les biens qu'elle produit. C'est la troisième puissance militaire.

- Sur le plan culturel, impossible de procéder à des évaluations.. Disons simplement que nos créateurs, dans toutes les disciplines, sont reconnus, parmi beaucoup d'autres, comme moyen d'assurer notre civilisation.

- Donc, j'entendrai, tout le long de cette discussion-conversation avec vous, marquer à tout moment que la France entend tenir son rang et que je rejette catégoriquement l'argument du déclin, entendu ici et là, parce que je ne sais pas très bien ce que cela veut dire. Par rapport à quoi ? A Louis XIV ? Ah oui, mais pas 1715 ! A Napoléon ? Oui, mais pas à 1815 ! Pas Waterloo ! Au Second Empire, si prospère ? Oui, mais pas à Sedan. A la Grande Illème République, mais pas à 1940. A quelle monarchie, à quelle dynastie, à quel régime, à quel moment ? Qu'on me donne les références. A moins que l'on ait des rêves inavoués, la France, aujourd'hui, continue de figurer, en dépit de sa démographie trop faible - ce n'est pas la seule en Europe, elle est même l'une des nations qui préservent le mieux, si je puis ainsi m'exprimer, son identité nationale par le nombre de ses enfants, mais c'est peu de chose par rapport à tant d'autres - la France, malgré tout, tient son rang.

- J'entends, si vous le voulez bien, avancer dans cette démonstration grâce à vous. Voilà pourquoi je vais maintenant vous laisser le soin de me poser des questions.

- J'aurai un peu de peine.. je m'efforcerai d'être impartial, je ne vous connais pas tous & vous direz qui vous êtes.. Je n'ai évidemment pas de peine à vous reconnaître, Mme Ockrent. Voulez-vous vous exprimer ?.\

QUESTION.- Monsieur le Président, le camp occidental paraît profondément divisé face aux propositions Gorbatchev concernant les missiles à courte portée. Les Britanniques veulent les rénover, les Allemands les négocier, les Etats-Unis ne le veulent pas. Quelle est la position de la France ?

- LE PRESIDENT.- Première observation qui n'est pas un refus de vous répondre mais qui est nécessaire pour la bonne compréhension du sujet : c'est actuellement une discussion interne aux pays appartenant aux organes militaires intégrés de l'OTAN.

- Nous sommes membres de l'Alliance atlantique & nous participons à l'alliance militaire mais pas de la même façon que les autres. Les autres ont créé une structure militaire, hiérarchisée, soumise à un commandement intégré dont le responsable principal est américain.

- La France est un allié loyal, un allié complet, qui entend être solidaire de l'Alliance mais qui échappe à cette hiérarchie. La France entend se déterminer elle-même selon les circonstances. C'est ce qui fait que nous possédons ce que l'on appelle une stratégie autonome, laquelle stratégie autonome est une stratégie de dissuasion dans le cadre général de la dissuasion occidentale.

- Cela étant dit, les débats qui opposent les Anglais, Américains, Allemands sont des débats propres au commandement intégré. Nous ne sommes pas mêlés à ce débat. Nous pouvons donner un avis, au fond c'est ce que vous demandez, c'est ce que j'ai fait en 1983. Nous étions dans la même situation juridique et militaire lorsqu'à Bonn - bien qu'après tout je n'aie pas eu à y prendre part plus qu'il ne convenait - j'ai demandé l'installation des Pershing II, en réplique à l'installation de l'autre côté des SS 20.

- J'entends dire parfois : "Alors, pourquoi ne refaites-vous pas cela ?" Est-ce que l'heure en est vraiment venue ? Le débat entre les partenaires intéressés par cette discussion au premier chef est loin d'être clos. Ne concluons pas trop vite. C'est vrai qu'il a été très rapidement posé en principe impérieux, dès le point de départ, qu'il conviendrait de moderniser les armes nucléaires à très courte portée, tout de suite, bientôt, enfin qu'il fallait en décider maintenant. Mais les

Allemands, qui n'y tenaient pas, ont bien montré qu'ils ne souhaitent pas accélérer l'allure. Les Etats-Unis d'Amérique souhaitent, comme la Grande-Bretagne, prendre une décision assez rapide. Mais je suis à l'heure actuelle assez satisfait de voir que, parce que je les trouve raisonnables, les Américains et les Allemands semblent avoir estimé que si modernisation il y avait - je vous dirai à quelle condition je pense qu'elle serait nécessaire - on avait le temps d'en discuter d'ici au moins, à 1992, cette date étant le point à partir duquel il y aurait vieillissement et, donc, déséquilibre. Certains disent qu'il y a déjà déséquilibre. C'est possible. C'est-à-dire que les Soviétiques auraient déjà procédé, avant l'ouverture de cette discussion, à la modernisation de leurs propres armes du même type.

- Cette discussion-là, il faut l'avoir. Nous l'aurons à Bruxelles, dans quelques jours. Il faut être en mesure de vérifier l'état réel des forces modernisées de l'Union soviétique car toute modernisation d'un côté entraînerait automatiquement une modernisation de l'autre. Ce n'est pas le seul argument.\

` Suite sur la modernisation des armes nucléaires à courte portée `

- Je pense qu'il faut avoir l'esprit clair dans ce domaine et savoir à quoi on s'attaque. Lors de la dernière réunion de l'OTAN, qui s'était également tenue à Bruxelles, j'avais dit au nom de la France qu'il me paraissait indispensable de fixer une priorité au désarmement conventionnel, qu'après les premières réductions opérées par les Russes et les Américains - c'est une affaire qui les regardait en raison de leurs énormes puissances qui ne sont pas comparables à celle des autres, y compris la nôtre - un effort beaucoup plus important devait être fait. Enfin, ils ont quand même décidé la disparition des armes dites intermédiaires de moyenne portée en Europe. Très bien. J'ai approuvé. Je n'ai pas été le seul, enfin moi j'ai approuvé de grand coeur. Je ne dirai pas que j'étais le seul mais, enfin, nous étions déjà moins nombreux. Je me souviens d'avoir dit - puisque je suis là pour vous expliquer ou vous exposer la politique de la France, il est normal que je me mette en cause en même temps que mon pays - "fixons un délai, notamment au Pacte de Varsovie, pour que soit engagée la discussion, la négociation réelle sur la réduction des armes conventionnelles équilibrée au niveau le plus bas, que ce délai soit de deux ans ou de trois ans". Mais il faut que ce soit avant 1992, avant que les armes à très courte portée soient dépassées. Alors, on constatera non seulement si la négociation est ouverte mais si elle a avancé. Priorité à l'armement conventionnel. Alors les marques de bonne volonté mutuelle auront été données et l'on pourra commencer d'examiner le domaine des courtes portées.

- Si rien n'est fait, si l'on se refuse à des décisions concrètes, précises, réelles, dans le domaine de l'armement conventionnel, alors il faudra bien moderniser. C'est-à-dire qu'après avoir vécu quelques années dans l'idée que le désarmement était à notre porte, constatant que c'était une illusion, qu'on s'était arrêté en chemin, il faudra prendre les mesures qui conviennent pour assurer la sécurité de l'Alliance.

- Voilà pourquoi je ne crois pas - si je me trompe, on aura l'occasion de le savoir - que la négociation de Bruxelles soit une négociation dramatique. Je pense que les Etats-Unis d'Amérique, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et tous les autres admettront un temps de réflexion puisqu'il n'y a pas urgence technique. Mais si l'on tient à bien connaître des définitions de principe, je dirai que je suis de ceux qui pensent que le temps n'est pas venu loin de là, d'une troisième option zéro. Et Dieu sait si j'ai été partisan de la première et de la deuxième option zéro mais cela signifierait la disparition de toutes forces nucléaires dans le cadre de l'Alliance, au centre de l'Europe, du côté occidental, alors qu'il existe quelque 10000 charges nucléaires du côté soviétique et que la réduction annoncée par M. Gorbatchev ne toucherait que 5 % de l'ensemble de ces forces.

- Donc, il faut que chacun apporte sa contribution. S'il faut moderniser, faisons-le. Comment savoir si c'est nécessaire ? D'abord en respectant le butoir de 1992, la date à partir de laquelle l'Alliance risquerait de prendre du retard. Ensuite examinons le point où nous en serons alors du désarmement conventionnel. Voilà les conditions que je pose, dès lors que je participerai au débat de Bruxelles, non pas en tant que membre des organes militaires intégrés mais sur le plan de la décision politique, c'est-à-dire la réunion des alliés.\

QUESTION: Monsieur le Président, vous avez dit que vous n'avez pas d'avis sur la

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez mentionné votre visite en Pologne, comme journaliste polonais je voudrais vous demander quelle importance attachez-vous à cette visite et comment appréciez-vous les perspectives actuelles du dialogue et de coopération entre la France et la Pologne ?

- LE PRESIDENT.- Si je vais en Pologne, c'est parce que j'apprécie d'une façon favorable l'évolution de la politique intérieure de ce pays, c'est parce que je vois poindre un système moins économe - expression tout à fait sous forme de litote - de liberté, c'est parce qu'on voit se développer un débat, une discussion, apparaître une consultation populaire dans des conditions vérifiables.

- Mais sur un plan historique, je tiens beaucoup à cette relation entre la Pologne et la France. J'ai beaucoup regretté de ne pouvoir l'engager plus tôt, parce que nos liens, qui ne sont pas que sentimentaux, à travers plusieurs siècles, sont des liens forts et qu'ils doivent le demeurer.

- Je compte donc bien, au milieu du mois de juin, apporter aux Polonais le salut, le témoignage d'amitié des Français, et discuter avec le chef de l'Etat, et les principaux dirigeants de tous les points aujourd'hui posés, et sur le plan intérieur, et sur le plan extérieur, par les changements survenus dans ce pays.

- Et je me réjouirai de tout ce qui permettrait à la Pologne de retrouver la place qui est la sienne, dans le concert des nations de l'Europe.\

QUESTION.- Je voudrais vous demander quel est votre sentiment aujourd'hui sur l'effort financier que la France doit consentir pour sa défense, singulièrement dans les quatre années qui viennent, et subsidiairement quel est le sort que vous pensez souhaitable pour les cinq grands programmes d'armement dont on a beaucoup parlé ces derniers temps ?

- LE PRESIDENT.- Je voudrais d'abord préciser que ce n'est pas lors d'une conférence de presse que l'on procède à un arbitrage public. C'est une affaire de gouvernement, qui se discute entre le Premier ministre et le Président de la République. De ce fait, je répondrai à votre question dans ses grandes lignes, mais je n'apporterai pas les données chiffrées, les précisions que vous connaîtrez très bientôt, car des dernières conversations doivent avoir lieu, entre le Premier ministre et moi-même, munis de toutes les informations - comment dirais-je - contradictoires qui doivent nous être fournies, demain matin. Je pense que la décision gouvernementale pourra vous être communiquée au début de la semaine prochaine. Mais vous allez m'aider peut-être à avancer. Parlons-en en termes simples. J'ai dit : cet arbitrage ne peut pas être public, de cette façon, ce n'est pas très coutumier, et le Président de la République n'ayant pas de pouvoir ou de domaine réservé, contrairement à ce que je lis ici ou là, entend débattre de ces choses jusqu'à un accord final avec le Premier ministre et avec les ministres intéressés, avant tout autre intervention.

- La décision est imminente, je me répète, volontairement, pour que ce soit clair. Autour de quels principes ? Ceux que j'ai fixés : d'abord préserver notre stratégie, et donc les instruments de cette stratégie, le cœur même de notre défense, stratégie autonome de dissuasion et dissuasion nucléaire ; ensuite, veiller aux intérêts essentiels de notre industrie ; enfin, et ce n'est pas le dernier souci par ordre d'importance, veiller aussi à ce qu'on appelle le moral de l'armée, que l'armée se sente à l'aise dans son pays, en ayant le sentiment de pouvoir remplir sa mission, même si elle doit consentir, comme les autres, ou comme presque tous les autres, à un certain nombre de sacrifices.\

` Suite sur le budget de la défense `

- J'avais dit, pendant la campagne présidentielle, qu'en dehors des priorités accordées au budget de la recherche, au budget de l'éducation et de la formation, et le cas échéant, dans son ensemble, au budget de la culture, il n'y avait pas de sujet tabou, y compris le budget militaire.

- Cependant, il est de grands programmes. Vous y avez fait allusion. Pour bien me faire comprendre, on peut appeler grand programme le sous-marin nucléaire "lance-engins" de nouvelle génération que j'ai moi-même décidé, il y a quelques années. On peut appeler grand programme le porte-avions nucléaire, on peut appeler aussi grand programme l'ensemble des constructions d'avions, l'ensemble des projets de missiles, les hélicoptères, le char et j'en passe. Ceux que je ne cite pas ne sont pas forcément sacrifiés. Je veux bien me faire comprendre. Sans

...ce que je ne suis pas et que je ne suis pas réellement économe, je veux bien me faire comprendre, mais quoi on va créer des peurs, des craintes ! De toute manière, ces programmes seront préservés.

- Mais selon quel rythme ? D'abord, j'ai remarqué que vous aviez dit "quatre ans". En disant quatre ans, vous avez extrapolé, car la loi de programmation militaire ne nous engage plus que pour deux ans, 1990 et 1991. Et donc 1992 et 1993 c'est parce que dans la loi de programmation militaire, la dernière, il était prévu qu'au moment où on serait conduit à réviser la loi de programmation militaire, il faudrait commencer d'esquisser ce que serait la politique militaire pour les deux années suivantes, mais cela ne comporte pas la même obligation. Il n'y a pas eu de décision gouvernementale, il n'y a pas eu de vote parlementaire, ce qui est le cas pour les années 1990 et 1991.

- Donc, je fais une distinction. Elle n'est pas nulle. Mais c'est quand même normal qu'on nous dise : "vous avez prévu jusqu'en 1991, après il y aura bien autre chose, et les programmes que vous commandez, ils vont être entamés largement, on ne va pas soudain arrêter fin 1991. Si vous n'avez pas prévu de financement, qu'est-ce que l'on va faire ?"

- J'accepte la discussion, mais je tiens à cette distinction parce que nous n'avons pas les mêmes obligations politiques et morales pour 1992 et 1993 et pour 1990 et 1991.

- Nous sommes tenus par la loi. Si nous faisons des réductions, non pas des réductions de crédits, touchant à ce qui a été accordé à nos forces armées, mais une réduction dans la progression des programmes, je tiens absolument à ce que vous notiez ce langage. Il est capital. On a pensé à certaines époques, on pense encore qu'on fera une nette progression des crédits accordés à l'ensemble de nos forces armées et mais par rapport à ce que souhaiteraient les uns, d'autres, dont je suis, sont d'accord pour réduire cette progression. Voilà ! Est-ce que c'est clair ?

` Suite sur le budget de la défense `

- Alors, si on veut chiffrer - je ne le ferai pas d'une façon précise, pour les raisons que je vous ai déjà dites - si l'on prend les références 90 ` 1990 ` , 91, 92, 93, cela représenterait, dans les chiffres que certains experts ont publiés, mais qui n'ont jamais été, je le répète, pour la raison que j'ai dite, retenus officiellement par le gouvernement un programme pour les équipements d'environ 470 milliards de francs.

- Si l'on considère cette donnée-là - ce n'est pas celle que je retiens - il faut que la réduction de la progression, le frein, dans mon esprit, soit de 40 à 45 milliards. Si l'on retient stricto sensu ce qui est notre obligation devant la loi pour 90 et 91 cela représenterait environ 223 milliards. Je pense qu'il faut prévoir une réduction de la progression de 16 à 18 milliards. Et si l'on s'en tient à une donnée encore plus stricte, c'est-à-dire le budget d'équipement dont nous allons discuter pour l'année qui vient 1990, le Premier ministre m'indiquait qu'il faisait une proposition que j'ai trouvée raisonnable, tournant autour de 100 milliards, ou un peu plus. Quand je dis "un peu plus", ce ne serait que quelques unités, ou quelque unité. Ne considérons pas cela comme un engagement très au-delà de ces chiffres.

QUESTION.- Monsieur le Président, vous allez rencontrer, à la fin de cette semaine, le Président Bush, un peu plus tard M. Roland Dumas doit rencontrer le ministre soviétique des affaires étrangères.

- Quelle suite la France compte-t-elle donner à son action en faveur du Liban, surtout que la Ligue arabe semble piétiner dans ses efforts pour consolider le cessez-le-feu au Liban ?

- LE PRESIDENT.- Cette politique du Liban nous engage déjà dans une discussion que j'aurais souhaité placer un peu plus loin pour ne pas perdre le fil d'une discussion jusqu'ici restée très logique. Cela risque de faire des zigzags d'un point à l'autre, mais j'aurais mauvaise grâce, vraiment, de vous refuser une réponse maintenant.

- La France est le seul pays, dans le monde, qui ait décidé d'agir là où cela était possible, devant la nouvelle menace qui pèse sur le Liban, les combats qui s'y déroulent, les bombardements, la reprise depuis le 14 mars dernier. J'ai entendu les critiques. On y a déjà répondu par la voix du Premier ministre et du ministre d'Etat chargé des affaires étrangères. Ils ont dit : "Nous menons une action diplomatique, nous menons une action humanitaire. Que souhaitez-vous de plus ? Voulez-vous que nous menions une action guerrière ?".

- Je dois dire que personne, parmi ceux qui semblaient critiquer vivement la politique française,

n'a osé dire : "Engageons-nous dans une guerre". Eh bien, la négociation diplomatique et l'action humanitaire, nous les avons menées.

- On a critiqué aussi la précipitation, l'absence de négociation préalable avec les intéressés libanais, ce qui fait que le navire que nous avons envoyé là-bas, est resté 48 heures à tourner en rond, comme on dit. 48 heures, c'est une chance qu'au bout de si peu de temps, il ait pu accomplir sa mission qui s'est terminée en moins d'une semaine, grâce aux efforts de notre diplomatie, grâce à la présence de M. Bernard Kouchner, grâce aux liens étroits établis entre les différents ministres intéressés, autour du Quai d'Orsay et du Premier ministre.

- J'ai reçu deux lettres, le même jour. Elles étaient émouvantes, une lettre de M. Sélim Hoss, chef du gouvernement musulman - comment l'appeler ? - du Liban, et une lettre du Général Aoun, désigné par M. Gemayel, au moment de son départ, qui assume la direction du réduit, qui porte grosso-modo les couleurs - je risque d'être injuste en disant cela - les frontières ne sont pas aussi exactement tracées - des chrétiens.

- Le même jour, j'ai reçu ces deux lettres qui remerciaient la France, en terme émouvants, non seulement pour l'aide apportée, qui était plus que symbolique, mais pour l'ouverture de négociations qui se sont déroulées de toutes parts, et surtout pour l'entraînement donné par la France à ce qui, jusqu'alors, pouvait s'appeler le désintéressement international.

- C'est vrai que la Ligue arabe n'avait pas attendu pour agir & nous l'en avons remerciée et nous avons travaillé en étroit accord avec elle. Pas davantage M. Perez de Cuellar avec lequel nous avons travaillé de façon étroite.

` Suite sur le Liban `

- Et puis, j'ai procédé à la consultation qui a été annoncée par vous, que vous avez reprise dans vos écrits, que vous avez commentée, auprès de M. Bush, de M. Gorbatchev, d'un certain nombre de chefs d'Etat ou de gouvernements européens, ou bien du monde arabe, d'autres encore, et j'ai été heureux de voir qu'en dépit du drame qui se déroule là-bas, de la reprise constante des combats, de l'accumulation des morts et des désastres, des cessez-le-feu qui tiennent le temps de quelques heures, les deux grands pays que sont les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique ont fini par déclarer, en commun, que cette situation était intolérable. J'ai entendu moi-même la plupart de ces responsables dire que l'existence même du Liban, son unité, sa souveraineté, devaient être un objectif international à mettre en oeuvre.

- C'est vrai qu'il y a là une armée étrangère, l'armée syrienne, appelée au demeurant par le Président de la République chrétien du Liban, mais beaucoup d'événements se sont produits depuis lors, et d'autre part une armée israélienne, dans le Sud. C'est vrai qu'il y a des interférences multiples. Tous les conflits du Moyen et du Proche-Orient se déroulent là, toutes les confrontations. C'est donc une situation extrêmement compliquée. Je suis heureux que la France puisse sortir la tête haute de cette grave discussion.

- Nous n'allons pas et nous n'avons pas relâché notre effort. Désormais, la plupart des grands pays du monde savent qu'ils sont tenus pour responsables, si l'on ne règle pas ce conflit que je n'ose appeler "régional", comme on a su régler quelques autres.

QUESTION.- Monsieur le Président...

- LE PRESIDENT.- Vous avez beaucoup d'autorité, c'est bien, monsieur Levai.

- QUESTION.- C'était pour rester sur le Proche-Orient, si vous le voulez bien.

- LE PRESIDENT.- Nous allons y rester, mais j'aurais préféré rester sur les problèmes militaires, puisque nous y étions & enfin, soyons conciliants, allez-y.

- QUESTION.- C'était une question qui nous fait rester dans la géographie du Proche-Orient. Merci de me permettre de la poser maintenant.

- Vous avez évoqué vous-même la frontière israélienne au Liban et les difficultés des armées étrangères d'occupation. Il y a une question qui est sur toutes les lèvres. Vous avez reçu à Paris M. Yasser Arafat. Alors certains ont considéré que c'était un privilège, que vous lui accordiez un cadeau. Est-ce qu'on peut vous demander de nous expliquer ce qu'il vous a offert en échange, étant entendu que le mot "caduque" à la télévision qui a eu le succès que l'on sait ne peut pas être considéré comme l'un des termes de l'échange, ou on peut espérer qu'il y en ait d'autres ?

Alors est-ce qu'il y en a eu d'autres ?

- LE PRESIDENT.- Si vous concluez vous-même, je vous laisse le soin...

- QUESTION.- Est-ce qu'il y en a eu d'autres ?

- LE PRESIDENT.- Si vous faites la question et la réponse, je me demande ce que je fais là !

- J'ai reçu en effet M. Yasser Arafat, ce qui n'est pas une nouvelle, un peu tard, après que l'aient reçu l'ensemble des pays communistes, après que l'aient reçu l'ensemble des pays non alignés, bien entendu l'ensemble des pays arabes, un grand nombre de pays d'Amérique latine, plusieurs pays d'Europe comme la Grèce, l'Espagne, l'Italie et la haute autorité spirituelle du Vatican. Donc la France l'a reçu un peu tard, car la France est un grand pays qui a des puissants intérêts et des relations séculaires avec le monde arabe.

- Pourquoi un peu tard ? Parce que j'entendais précisément bien marquer les termes de ce que j'avais déjà dit en 1982 à la tribune de la Knesset, le parlement israélien, à Jérusalem, à savoir que j'avais besoin d'une garantie sur la reconnaissance de l'Etat d'Israël, ce qui entraîne dans mon esprit, et je l'ai toujours dit en le précisant, la reconnaissance des moyens de cette existence. Je tiens essentiellement à ce que la France se considère comme engagée pour que l'Etat d'Israël puisse vivre en dépit de l'environnement difficile dans lequel il se trouve et des agressions dont il est l'objet. Mais je l'ai dit dans ce même discours et j'ai tenu le même langage partout, j'ai dit aussi que les Palestiniens avaient le droit de disposer d'une patrie, d'une terre, la patrie, la terre de leurs pères, et dans cette patrie, comme tout peuple qui a le droit de disposer de lui-même, de définir eux-mêmes les structures, y compris étatiques, auxquelles ils aspirent. Tout cela a été dit à Jérusalem en 1982.

- Je reconnais qu'à l'époque, j'ai eu l'occasion de l'observer, les uns étaient tellement contents de voir la France là qu'ils ne m'écoutaient pas, les autres étaient si mécontents de me voir là qu'ils ne m'écoutaient pas non plus ! Mais le texte est là. Quelqu'un avait très bien entendu, c'était M. Begin, à l'époque Premier ministre israélien, et nous avons engagé sur place un débat qui allait directement au fond des choses.\

`Suite sur la visite de Yasser Arafat`

- On m'avait interrogé précisément sur l'OLP. J'avais continué en disant que je n'avais pas moi-même à dire que l'OLP représentait le peuple palestinien, mais que j'avais à reconnaître la réalité, à savoir que l'OLP représentait les forces combattantes des Palestiniens désireux de retrouver une patrie. Mais l'OLP est libre de choisir qui elle veut pour la représenter. Il se trouve que c'est M. Yasser Arafat. Je suis d'ailleurs intervenu au nom de la France à plusieurs reprises afin d'essayer d'empêcher les massacres qui résultent des antagonismes existant au Liban précisément. Les Palestiniens étaient menacés d'extermination physique. A deux reprises la France a servi aussi de médiateur pour un arrangement entre Israéliens et Palestiniens pour la libération des prisonniers. Bref, nous avons mené une politique active et nous continuons, un peu tardive sur le plan de M. Arafat, mais qui n'a quand même pas manqué son objet, si j'en juge par les réactions multiples que cette réception a provoquées !

- Qu'attendais-je de M. Arafat ? Non pas qu'il me concède, s'il doit jamais le concéder, ce que j'ignore, ce que pourrait décider avec son accord la Conférence internationale que j'appelle de mes vœux (il est normal que les partenaires-adversaires réservent pour ce moment-là leurs ultimes arguments) mais au moins la reconnaissance de l'Etat d'Israël et par voie de conséquence

- M. Arafat l'a répété à Paris à plusieurs reprises - la reconnaissance de deux Etats, comme le suppose d'ailleurs la Résolution 181 de l'ONU au point de départ de cette affaire. Voilà le point où nous en sommes.

- Mais comme il existe aussi un autre texte, la Charte de l'OLP, qui est une charte de guerre qui prévoit l'élimination de l'Etat israélien, son élimination radicale, et qui va donc à l'encontre de la reconnaissance de deux Etats sur cette terre (dont je ne suis pas chargé de tracer les frontières) cette contradiction était évidente et j'ai donc demandé à M. Yasser Arafat de bien vouloir m'éclairer, et en m'éclairant, d'en éclairer bien d'autres.

- C'est à ce moment-là qu'il a considéré ou cru devoir dire que la décision politique qui l'avait chargé, lui qui n'était pas là à cette époque, de conduire le combat, avait une valeur juridique plus récente que la Charte qui l'avait précédée. que cet engagement sur lequel il avait assumé

plus récente que la Charte qui avait précédé, que cet engagement sur lequel il avait assumé ses fonctions avait été précisé en termes plus clairs encore lors du Conseil national palestinien d'Alger et que cette Charte de l'OLP touchant au même sujet, c'est-à-dire la reconnaissance d'Israël. Un Etat ou deux Etats, et s'il y en a deux et si on l'accepte, cela veut dire que l'on renonce à l'élimination de l'autre.

- A vous d'apprécier si c'est suffisant ou si cela ne l'est pas. Il semble que la presse internationale et que les chancelleries aient observé que par rapport aux différentes déclarations de M. Arafat, c'était un fait important ou intéressant. Mais à vous d'apprécier.\

` Suite sur la visite de Yasser Arafat `

- J'ai rencontré les représentants de la Communauté juive de France, le CRIF, et nous en avons débattu. J'ai bien pu mesurer le mécontentement de cette communauté, disons dans sa majorité, mais je suis... comment dirais-je, un peu blindé.

- Je vais vous raconter une histoire comme cela, en passant. Vous avez bien voulu dans différents éditoriaux noter l'importance qu'avait revêtu mon voyage de 1982 en Israël, premier chef d'Etat français à me rendre là-bas et dans les conditions que vous savez. Israël m'a reçu magnifiquement, amicalement. Nous avons des relations d'amitié, nous n'avons pas de relations de soumission, ni l'un ni l'autre.

- Quelques mois après cette visite qui avait ému la Communauté juive un peu partout, en France en particulier, il y a eu l'attentat de la Rue des Rosiers. Je me suis rendu Rue des Rosiers, tout aussitôt, après, avec Gaston Defferre, ami d'Israël, ministre de l'intérieur de l'époque, et nous avons été accueillis par quelques centaines de personnes dont je comprends la douleur et qui criaient : "Mitterrand, Defferre, assassins "

- Ceci veut dire qu'il existe dans toute collectivité des franges d'exaltés qui confondent les choses et qui pouvaient croire, dans leur exaltation, que nous étions des poseurs de bombes. Ce sentiment n'était pas partagé par une immense majorité de Juifs de France.

- Mais cette fois-ci, quand les esprits se seront reposés, quand on aura bien réfléchi à la situation présente d'Israël et au conflit israélo-arabe, quand on aura vu de quelle manière se profilent des drames futurs, quand on aura vu de quelle manière la Conférence internationale que je demande pourra être préparée par un certain nombre de pays de la région et les membres permanents du Conseil de Sécurité, quand on aura constaté à quel point la France est fidèle à ses engagements et entend défendre les justes intérêts d'Israël, je pense que les mauvaises humeurs se dissiperont et que le doute laissera place à la confiance.

- Et puis, voyez-vous, la politique étrangère de la France, elle se décide à Paris, elle se décide ici, elle n'est pas dépendante des autres. Il m'est arrivé de dire à quelques-uns de mes visiteurs : la France ne vit sous aucun protectorat et n'entend pas se laisser dicter ses décisions. Ceci vaut pour cette affaire, elle vaut pour d'autres.\

QUESTION.- Monsieur le Président, hormis la Grande-Bretagne qui n'a plus de relations diplomatiques avec l'Iran, la France est le seul pays de la Communauté économique européenne qui n'ait pas renvoyé son ambassadeur à Téhéran : jusqu'où ira la fermeté française avec ce pays ?

- LE PRESIDENT.- Parce que vous, vous appelez fermeté le fait de ne pas avoir d'ambassadeur là-bas ?

- QUESTION.- C'est un début de fermeté, suite à l'affaire Rushdie, suite aux propos de M. Rafsandjani appelant au meurtre d'Occidentaux...

- LE PRESIDENT.- Vous annoncez assez vite la couleur !

- QUESTION.- Non, je pose la question.

- LE PRESIDENT.- Vous avez déjà tout dit de ce que vous pensez. Eh bien, moi, je pense que même avec l'Iran, on ne peut pas avoir tout dit une fois pour toutes, et que cependant la manière dont se sont comportés certains responsables iraniens n'est pas acceptable, qu'il convient, pour employer une expression vulgaire, de marquer le coup.

- Vous savez dans quelles conditions les relations diplomatiques ont été rétablies avec l'Iran. C'était un engagement du gouvernement précédent. Quand le Premier ministre du gouvernement précédent, qui était M. Jacques Chirac, est venu me donner sa démission, je lui ai demandé, et

lui-même désirait m'en parler, quelles étaient les obligations que je pourrais ignorer, souscrites lors des négociations secrètes, confidentielles, autour du retour des otages. Il m'a dit : "une seule obligation" ou plutôt : "nous avons contracté un engagement d'honneur, c'est la reprise des relations diplomatiques". J'ai dit : "Très bien, ce sera fait". Il ne m'a rien dit d'autre, il ne m'a pas dit : la libération de celui-ci, de celui-là, il m'a dit : "C'est la seule obligation à laquelle nous avons consenti". Elle me paraissait raisonnable.

- J'ai donc, un peu plus tard, avec le gouvernement de M. Michel Rocard, rétabli les relations diplomatiques avec l'Iran jusqu'à ce que de nouveaux événements viennent de nouveau troubler l'atmosphère avec l'Iran.

- Nous avons observé même que, dans les périodes précédentes, l'attitude de la France n'avait pas été très contagieuse et que si nous avons noblement renoncé à un certain nombre d'avantages qui se traduisent dans des contrats de toutes sortes avec ce pays, pendant ce temps beaucoup de vertueux vendaient beaucoup de choses. Nous voulons bien être vertueux, nous ne voulons pas être naïfs.

- Mais c'est vrai que le discours de mort, la menace n'est pas acceptable, et donc nous avons marqué la différence.

- C'est tout ce que je puis vous dire aujourd'hui.\

QUESTION.- Monsieur le Président, le Parlement européen va être élu dans un mois exactement au suffrage universel, alors pour ne pas donner en même temps la réponse et la question, je vous demande simplement à quoi va servir le Parlement et quelles décisions il peut prendre concrètement pour construire cette Europe dont vous avez parlé tout à l'heure ?

- LE PRESIDENT.- Là, cette fois-ci, j'admire votre discrétion, parce que vous le savez plutôt mieux que moi, vivant constamment dans ce milieu et connaissant les arcanes européennes, et je vous remercie de votre discrétion. Cela me permet d'abord de dire quelque chose et d'avoir mon opinion.

- L'élection du Parlement européen est importante. On ne peut pas remuer toutes les opinions publiques de douze pays par les élections au suffrage universel, quel que soit le mode de scrutin, sans que cela ait une signification profonde, une signification démocratique, mais celles et ceux qui seront élus auront une responsabilité évidente et le problème est de savoir s'ils justifieront les espérances mises dans ce Parlement européen qui voit ses compétences accrues.

- L'Acte unique de 1985, que j'ai moi-même engagé à Milan, puis à Luxembourg, comporte - cette partie-là n'est pas simplement une affaire commerciale ou économique, je vous le disais tout à l'heure - un certain nombre de pouvoirs et de compétences qui se resserrent, qui deviennent de plus en plus européens, et notamment pour le Parlement. Alors j'espère que les parlementaires européens oseront faire ce qu'il convient de faire pour remplir leur mandat.

- Cela dépend aussi, bien entendu, de beaucoup d'autres choses, notamment de la façon dont seront tenus le Conseil des ministres, d'une part, qui réunit les ministres des affaires étrangères et le Conseil européen, d'autre part, qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement.

- Je crois avoir précisé, tout à l'heure, que nous avons un programme immédiat à remplir, mais que ce programme immédiat - faut-il le répéter : union économique et monétaire, Europe sociale, culturelle, audiovisuelle, l'environnement, Europe des citoyens - ne pourrait avancer que si nous avons tous une volonté politique, c'est-à-dire la volonté de dépasser ces accords et ces domaines particuliers pour une nouvelle réalité politique de l'Europe, avec la conséquence en termes de défense commune que, naturellement, on peut supposer.\

` Suite sur le Parlement européen `

- On va voir de quelle façon le Parlement européen va réagir. C'est vrai que, d'une façon générale, il va plus loin dans l'expression de ses désirs et dans ses votes que les prudents chefs d'Etat et de gouvernement ou les ministres qui les représentent. Il pose les problèmes en termes de principes, il passe plus facilement que nous sur les obstacles du terrain et nul n'ignore que ces obstacles sont considérables.

- Si l'on ne veut pas dans tel ou tel pays de l'Europe politique disposant d'une unité de direction et de diplomatie, alors on croit avoir intérêt à arrêter la marche en avant sur les problèmes

particuliers, en l'occurrence le système monétaire, l'écu, cela pourrait être demain la charte sociale.

- C'est vrai, chaque fois qu'on avance un pas, il est déjà de trop, parce que ce pas nous menant plus loin, on risque d'atteindre l'objectif politique. Mais la France, elle, le veut. Sa volonté est pour le moins égale à celle des autres.

- Il faudra donc choisir, à Madrid puis dans le Sommet qui se tiendra en France dans le deuxième semestre, pour les années à venir... il faudra bien choisir, et la France entend dire oui ou non selon l'intérêt de la construction européenne.

- Oui pour cette construction, non à ce qui l'empêche, à ce qui l'enraye, à ce qui la détruit, et comme le non de la France, dans beaucoup de domaines, détermine, comme tout autre quand il y a la règle de l'unanimité, les avancées de l'Europe, et comme son oui et son non ont une égale valeur, je crois pouvoir dire que nous ferons des expériences rapides, nous poserons les questions clairement.

- Nous verrons bien si on peut étoffer notre système monétaire avec les monnaies qui manquent, et si ce système monétaire élargi veut bien se doter des instruments d'un système monétaire, je veux dire d'une monnaie et d'un organisme central qui puisse gérer cette monnaie. Voilà une première tentative.\

`suite sur la construction européenne`

- J'attache beaucoup d'importance aussi au développement culturel. Qu'on ne croie pas qu'il s'agisse d'une manie personnelle, mais il est vraiment clair que l'identité des pays de cette Europe-là tient essentiellement à la préservation de la culture de chacun en même temps qu'au développement d'une culture commune. Nous sommes aux mêmes sources de l'Europe qui est notre Europe et ce raisonnement vaudra un jour pour les autres pays européens qui ne sont pas dans la Communauté.

- Alors, comment voulez-vous sauver les langues de l'Europe, expression la plus simple de leur culture, si l'ensemble des langages employés se résout, j'allais dire, à l'anglais, mais c'est plutôt à l'américain, et si la technologie est purement japonaise ? Ce sont des pays très intéressants, ce sont des pays amis, ils ont eux-mêmes, en eux-mêmes, de grandes valeurs culturelles, mais ils ne sont pas très européens. Enfin, l'un d'entre eux l'était, mais il est devenu lui-même, et le Japon, eh bien !... il est le Japon, il n'est pas spécifiquement proche du Danemark ou de l'Irlande !

- Or, le gaélique, qui le parlera ? Et le flamand ? Et le danois ? Et l'allemand ? Et l'italien ? Et le français ? .. Je ne dirais pas la même chose pour l'espagnol, le portugais ou l'anglais, en raison de leur projection sur la surface de la planète.

- La diffusion audiovisuelle, l'image et le mot doivent être défendus - à la source, en tout cas à la racine, là... ce qu'entendent plusieurs heures par jour - ou ce qu'entendront - tous les citoyens de l'Europe.

- La création, si elle n'est pas européenne, elle sera vite renvoyée dans les "oubliettes" de l'histoire, au bénéfice des pays puissants, qui ont la puissance de leur langue. Voilà pourquoi je tiens beaucoup à l'audiovisuel. Cette dispute sur les quotas, c'était un peu injuste à l'égard de la France qui, elle, avec la Commission, a été la première à poser ce problème - pour qu'elle se l'applique à elle-même - pour que les oeuvres produites puissent émaner de créateurs, de concepteurs, de réalisateurs et d'interprètes européens. Et entre pays européens, c'est quand même la moindre des choses qu'on puisse s'organiser pour que cette production s'étoffe.

- Elle n'est pas capable aujourd'hui - loin de là - de remplir le dixième des heures d'écoute tout le long d'une année dans tous les pays de l'Europe ! Mais voilà. Il y a plusieurs de ces pays qui n'ont pas du tout de production et aucun de nos pays, ni l'Angleterre - la plus avancée dans ce domaine - ni l'Italie, ni l'Allemagne, ni la France, n'est en mesure de fournir aujourd'hui une production pour répondre aux exigences des autres pays européens.

- Il manque donc des instruments de production, des sociétés de production, des co-productions et il manque aussi des règles juridiques. C'est à quoi la France s'est appliquée et continuera de s'appliquer. Il lui faut, pour cela, le soutien de tous les créateurs de France et d'Europe.\

QUESTION.- Vous avez souligné récemment la faiblesse géographique et économique des régions françaises. Comment voyez-vous, dans la perspective européenne, leur rapprochement ou leur

françaises. Comment voyez-vous, dans la perspective européenne, leur rapprochement ou leur regroupement ?

- LE PRESIDENT.- Eh bien ! comme cela, grosso modo, je pense que les vingt-deux régions françaises métropolitaines et les 4 régions d'Outre mer sont tout de même un peu étroites pour une planification réelle, géographiquement, au regard de la puissance économique aussi. Sinon toutes, presque toutes. Alors, il faudrait les étoffer. De quelle manière ? Cela reste à étudier et le gouvernement fera certainement ses propositions un jour. En tout cas, pour l'instant, c'est un sujet de réflexion.

- On se trouve très bien avec nos vingt-deux régions à l'intérieur de la France - quoiqu'on étouffe parfois un peu et puis, il y a la proximité du département - mais on risque de se trouver un peu étriqué lorsqu'il s'agira d'aborder la concurrence avec l'ensemble des régions de l'Europe. C'est une préoccupation, je vous la confirme, mais je n'ai pas de plan tout prêt dans ma tête, pas de découpage de la France en morceaux. Cela devrait être une oeuvre de longue haleine et les responsables régionaux doivent eux-même dire leur mot, de telle sorte que vous posez un problème important, mais la réponse serait prématurée.\

QUESTION.- Ma question est peut-être un peu générale, je m'en excuse à l'avance, et rabaisse peut-être un petit peu le débat, mais elle me paraît tout de même importante.

- Je voulais vous demander si vous ne craigniez pas que la réduction des crédits du ministère des affaires étrangères, qui va entraîner la suppression d'un certain nombre de postes, affecte d'une façon négative et puisse gêner d'une façon très directe et très concrète l'intense activité diplomatique dans laquelle vous êtes engagé actuellement ?

- LE PRESIDENT.- Toute réduction de crédit entraîne une réduction d'activité ou - pour retrouver les termes que nous employions tout à l'heure - une réduction dans la progression espérée. Il faut bien faire attention à cela : la plupart des crédits sont maintenus en francs constants dans la plupart des domaines de l'activité gouvernementale. Simplement, il y a des espoirs qui vont beaucoup plus loin et il y a des projets qui sont allés plus loin.

- Toute réduction, en effet, peut empêcher notre pays de disposer des moyens qui lui sont nécessaires. Mais, le premier de ces moyens, monsieur Broussine, c'est d'avoir une économie prospère. Avec quoi entretiendra-t-on l'ensemble des dispositifs d'Etat si notre économie n'est pas en croissance ?

- Donc, c'est un souci majeur du gouvernement, qu'il faut quand même comprendre, d'avoir un instrument moderne, puissant. Cet instrument, nous le forgerons : la politique économique et financière de la France obtient de remarquables résultats. Déjà, nous avons le moyen de faire plus, et nous faisons plus. Mais, nous ne faisons pas autant que nous le souhaiterions. Et nous essayons en même temps de parachever le redressement économique de la France, qui nous a mis déjà en état de supporter pas mal de soubresauts monétaires, y compris au sein du système monétaire européen, qui ne nous fait pas regarder avec une exagérée inquiétude les évolutions du dollar, qui nous permet de constater avec intérêt et agrément que les dernières difficultés dues à la hausse du dollar n'ont pas entraîné une augmentation des taux d'intérêt de l'argent par décision de la Bundesbank, et puis après tout, l'aurait-elle décidé - il lui est arrivé de le décider - cela n'entraîne pas automatiquement une décision française du même type.

- Notre politique a vraiment gagné beaucoup en autonomie, ce qui ne nous empêche pas de souhaiter, bien entendu, que les Cinq et les Sept - les deux groupes en question - se réunissent et remettent en ordre une politique monétaire mondiale qui mériterait un peu plus de soin.

- Alors bien entendu, quand on me dit - c'est arrivé souvent depuis huit ans - "il faudrait supprimer tel Consulat, ou tel Consulat général", je m'en désole et j'interviens amicalement auprès du Premier ministre du moment (qui généralement se met d'accord avec moi) pour dire : on va essayer de sauver cela, qui vraiment touche au plus profond de la culture française. Je me souviens, on a eu ce débat pour Gand, en Belgique, par exemple, en pays flamand, pour beaucoup d'autres endroits. Chaque fois, j'en souffre, M. Broussine, vous avez raison de le dire.

- Nous avons quand même une représentation très importante, étoilée dans le monde tout entier. Vous ne pouvez pas tomber dans un pessimisme excessif. Mais nous devons commencer par donner aux Français le moyen de conquérir des marchés, de moderniser leur industrie, de croître

plus vite, d'être en mesure d'avoir une place - celle qui nous revient - dans l'Europe de demain, et croyez-moi, nous serons en mesure à ce moment-là de développer plus encore notre représentation diplomatique, notre représentation culturelle, et notre représentation commerciale qui en ont grand besoin.\

QUESTION.- Une question sur le Proche-Orient que je voudrais vous poser...

- LE PRESIDENT.- Le Proche-Orient, on y revient...

- QUESTION.- Concernant le plan Shamir, vous savez, monsieur le Président, que les Palestiniens craignent que ce soit une tentative pour mâter le soulèvement populaire. Comment évaluez-vous ce Plan ? Est-ce que vous croyez qu'il peut être amélioré et quelles sont, selon vous, les garanties pour faire des élections libres et démocratiques dans les territoires occupés ?

- LE PRESIDENT.- Le Plan Shamir n'est pas le mien...

- QUESTION.- Je voudrais connaître votre opinion.

- LE PRESIDENT.- ... Je tenais quand même à vous le préciser. D'autre part, il n'a pas à être le mien. C'est le Premier ministre d'Israël qui décide pour son pays et pour les terres sur lesquelles il exerce son autorité. J'ai reçu M. Shamir, il y a quelques semaines, et je lui ai dit mon scepticisme au sujet des élections. A moins que des mesures très importantes ne soient prises assurant la liberté du vote, son authenticité. C'est vrai qu'il est difficile de tenir des élections libres, par exemple, en présence d'une force militaire exigeante. Mieux vaudrait disposer d'un contrôle international, etc. Mais c'est là une logique dans laquelle votre question m'entraîne.

- Le problème qui peut être posé est : est-ce que des élections étaient bien nécessaires ? Là, la responsabilité incombe au Premier ministre d'Israël, et si par chance, s'il a vu juste, ne partageant pas, c'est évident, mon scepticisme à moi, alors tant mieux.

- Tout ce qui servira la paix et la représentation des populations palestiniennes de Cisjordanie et de Gaza sera un vrai progrès pour tout le monde. Nous allons en faire l'expérience et nous verrons bien ce qui se passera. Mais, je vais dire une banalité parce qu'on l'a cent fois répétée : je crois que quand on s'acharne à ne pas vouloir discuter avec ceux qui vous combattent, on perd du temps, sans résultat. Il est normal qu'on cherche ceux des interlocuteurs qui paraîtront plus qualifiés ou plus ouverts. Je souhaite que tel soit le cas. Je le souhaite d'abord pour Israël et je le souhaite pour les Palestiniens.\

QUESTION.- Quel est l'état actuel, monsieur le Président, des relations franco-syriennes et est-il question que le Président syrien visite la France ?

- LE PRESIDENT.- Je croyais avoir parlé suffisamment du Liban, je ne voudrais pas trop y revenir, bien que soit très important et cher à notre cœur, le Liban tout entier, dans sa diversité.

- J'ai dit que nous continuions d'avoir une activité diplomatique intense, que nous étions disposés à prendre part, dans le cadre de l'Europe, à toute initiative de caractère humanitaire. Je discuterai de ces sujets dès après demain avec M. Bush, bientôt avec beaucoup d'autres. Je l'ai déjà dit, les relations avec la Syrie ne sont pas empreintes de la plus grande chaleur. Est-ce que c'est une façon suffisamment diplomatique de s'exprimer ?

- C'est dommage mais c'est vrai que nos points de vue, notamment sur le Liban, ne concordent pas, sinon dans les principes énoncés, du moins dans la pratique. Mais il n'en reste pas moins que nous entretenons des relations notamment diplomatiques et de toutes sortes avec la Syrie. Nous n'avons pas cessé de dialoguer et si nous pouvons renforcer ce dialogue afin de mieux exposer nos propres points de vue, cela vaudra mieux.

- Mais il n'y a pas d'autres projets. Rien n'est décidé. Rien n'est programmé. Je me suis rendu, il y a quelques années, en Syrie. Bon, très bien. Cette visite a eu lieu, elle a été utile, je le crois. La Syrie a été disponible pour un certain nombre d'activités qui ont été utiles à la France au cours de ces dernières années. Il faudrait simplement parler clair. Est-ce que nous sommes décidés, les uns et les autres, à assurer au Liban son unité, sa souveraineté et son indépendance ? Voilà la question qui commande tout le reste.\

QUESTION.- Peut-on revenir sur les questions Est-Ouest qui ont peut-être été un peu...

- LE PRESIDENT.- Vous pouvez dire ce que vous voulez. Les questions n'ont pas été préparées & elles ne m'ont pas été communiquées & je n'ai demandé à personne de poser une question que

j'aurais apprise par coeur en même temps que la réponse. C'est une conférence de presse à caractère démocratique, vous pouvez dire ce que vous voulez.

- QUESTION.- Vous avez, tout-à-l'heure, évoqué les progrès réalisés au sein du régime polonais. C'est vrai dans d'autres pays de l'Europe de l'Est. On a vu, au cours des récentes semaines, ce que pouvait être le mouvement vers la démocratisation en Union soviétique. Il s'agit d'un vaste mouvement qui semble secouer toute une partie du monde soviétique. Je vais vous demander si on négocie, si on s'adresse à Gorbatchev de la même façon aujourd'hui qu'on le faisait à ses prédécesseurs.

- En d'autres termes, est-ce que ce qui se passe à l'intérieur du monde communiste a un impact sur les relations qu'on a avec lui sur la façon qu'on a de négocier avec lui, de s'adresser à lui, et est-ce qu'on lui souhaite du succès ?

- LE PRESIDENT.- Sans aucun doute. Sans aucun doute. Le ton a changé et la capacité de dialogue aussi. Ce n'est pas pour rien. Les décisions prises par M. Gorbatchev et par ceux qui le soutiennent ont modifié considérablement le cours des choses, on le voit bien et sur le plan intérieur - je n'en suis pas bon juge - et sur le plan extérieur - cela, je le sais - il est normal que le ton s'en ressente.

- Qu'on puisse souhaiter le succès de M. Gorbatchev, c'est normal dès lors que cette action s'est affirmée dans le domaine du désarmement et, disons, du désengagement des aspects militaires de l'Union soviétique dans de nombreux secteurs du monde.

- Cela dit, il ne faut pas aller plus vite qu'il ne faut. On a besoin de voir cette évolution se confirmer. Nous n'avons pas à la gêner. Nous n'avons pas, non plus, à dégarnir notre arsenal de sécurité, simplement, au point où nous en sommes.

- Qu'on fasse confiance, je crois que c'est une bonne donnée de politique étrangère, et qu'on se fasse confiance à soi-même, en étant suffisamment prudent, c'est une autre donnée nécessaire. Mais le dialogue existe & il s'est approfondi. Les éléments de confiance existent, non seulement dans les relations entre l'Union soviétique et la France, mais aussi dans les relations entre l'Union soviétique et beaucoup d'autres pays, vous le savez & l'évolution de certains pays de l'Europe de l'Est le montre. Tout cela ne se fera pas sans difficultés. L'histoire procède souvent par à-coups. Après quoi, elle est lente à faire bouger. Les résistances s'organisent.

- Donc, je vous donne une opinion sur le vif de la transformation, pas un pronostic, car le futur ne m'appartient pas, malgré ce que vous pourriez croire.\

QUESTION.- Une question sur l'Europe.

- LE PRESIDENT.- J'aimerais bien qu'on parle plus de l'Europe.

- QUESTION.-... L'Europe par rapport à l'Afrique ou l'Afrique par rapport à l'Europe..

- Je voudrais vous poser la question suivante : actuellement, vous avez parlé des pays africains par rapport à l'Europe. Il se trouve que dans les rares analyses que nous voyons, on fait allusion à ce que devront être les relations entre l'Afrique sub-saharienne et l'Europe de 1992. Vous savez sans doute, monsieur le Président, qu'il y a une grande inquiétude du côté de vos partenaires africains qui veulent savoir comment vont être établis les rapports face à une Europe qui sera éclatée.

- LE PRESIDENT.- Les relations de la France avec ses partenaires africains sont de bonnes relations. Ce sont des relations actives & ce sont des relations constantes. Je crois pouvoir dire que ce sont des relations confiantes. Je dois dire à quel point j'ai été sensible au fait que la France ait été active dans les récents événements qui ont occupé la scène africaine, à Dakar et à Nouakchott - Sénégal et Mauritanie -, qu'elle ait pu remplir un rôle d'amitié à l'égard de ces deux pays, ce qui a démontré aussi le capital de confiance dont elle dispose.

- Eh bien ! C'est vrai dans beaucoup d'autres domaines, monétaire, économique, commercial, mais aussi de sécurité. Alors, la création d'une Europe plus forte, en quoi est-ce que cela peut gêner l'Afrique ? Déjà la Communauté intervient d'une façon très utile dans les relations avec l'Afrique, et la France sert le plus souvent de relais dans ce domaine. Nous nous faisons les avocats .. Tenez, pour la dette, quand j'ai obtenu la réduction d'un tiers de la dette des pays les plus pauvres, cela intéressait beaucoup de pays d'Afrique. Lorsque je propose une procédure qui permettra soit d'annuler, soit d'étaler les versements des dettes dues, cela intéresse beaucoup de

permettra soit d'annuler, soit d'éclaircir les versements des dettes dues, cela intéresse beaucoup de pays d'Afrique. Lorsque la France intervient pour aider tel ou tel pays d'Afrique à tenir son budget, à exploiter ses ressources, l'Europe occidentale peut le faire aussi ! Et nous avons commencé de le faire. Elle a commencé de le faire. Les accords de Lomé concernent non seulement essentiellement l'Afrique, mais aussi certains pays du Pacifique et d'autres des Caraïbes et sont des accords qui ont apporté un mieux-être important. Ils ont déjà été plusieurs fois renouvelés. Donc, quand vous me parlez de l'inquiétude des pays d'Afrique, cela ne correspond pas à un désengagement de la France. La France continue, je l'ai dit mais je le dis encore, d'être le premier grand pays industriel du monde à apporter sa quote-part au développement des pays du tiers monde. Nous n'avons pas du tout l'intention de baisser la garde.

- Notre objectif a été fixé, par les institutions internationales, à 0,7 % de notre revenu. Peu à peu, nous y grimpons. On a reçu cela à 0,3 %, on est à 0,5 et demi, compte non tenu de nos départements et territoires d'outre-mer, ce qui ajoute à la charge et nous sommes encore largement en tête des pays en question, devant l'Allemagne, s'il s'agit des grands pays industriels, largement devant le Japon et les Etats-Unis d'Amérique. J'ai confiance dans l'Europe, et la France est dans l'Europe, elle gardera, croyez-moi, le souci de cette mission, qui est la sienne, de relation privilégiée avec les Etats des pays africains, et notamment des pays francophones.\

QUESTION.- Un mot sur Dakar...

- LE PRESIDENT.- Si vous voulez...

- QUESTION.- Vous nous avez parlé de la construction européenne, de la part que la France prend, est-ce que vous pourriez dire quelques mots sur le rôle qu'entend jouer la France dans la francophonie, si vraiment la francophonie est quelque chose d'important pour la France ?

- LE PRESIDENT.- C'est très important pour nous. Je réponds de façon schématique. La semaine prochaine, je serai à Dakar pour cela, il y aura bien des conférences de presse pour tenir compte des travaux qui s'y sont déroulés. Il y aura 44 pays, je crois, la France a vraiment fait le maximum d'efforts pour que cette affaire soit réussie, avec d'ailleurs le Canada notamment.

- J'espère que nous pourrons bien travailler pendant les deux jours et demi qui ont été prévus à cet effet. Je vous donne rendez-vous à la semaine prochaine pour continuer cette conversation.\

QUESTION.- Est-ce que la France ne pourrait pas apporter sa pierre à l'édifice du désarmement, en renonçant à tout ce qui n'est pas nécessaire à sa défense, et à sa sécurité ? Par exemple : les essais nucléaires dans le Pacifique & par exemple, en mettant un terme à la construction du missile tactique Hades, et de sa charge, la bombe à neutrons ou par exemple encore en renonçant à son programme de nouvelle génération des sous-marins stratégiques ?

- LE PRESIDENT.- Je vais vous donner une réponse très simple, si les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique y renoncent, et la Grande-Bretagne aussi, nous suivrons cette voie. Je suis prêt à arrêter immédiatement tout essai nucléaire sachant que ce sont ces essais qui permettent de disposer d'un armement capable de nous maintenir au seuil de crédibilité qui nous est nécessaire. Nous faisons beaucoup moins d'essais que l'Union soviétique, et que les Etats-Unis d'Amérique. Demander la cessation des expériences nucléaires c'est demander la fin de l'armement nucléaire de la France. Alors, que ceux qui se lancent dans cette voie, aillent jusqu'à demander la suppression de tout armement nucléaire, y compris stratégique bien entendu, des deux plus grandes puissances du monde. Nous ne sommes pas, nous, des amoureux du nucléaire, pas du tout. Il se trouve simplement que ce moyen de destruction déterminant a entraîné en même temps l'équilibre de la paix depuis quarante ans entre les deux blocs militaires. Il se trouve qu'il est dans les mains de grandes puissances, et particulièrement de l'Union soviétique sur le continent européen. Je ne vois pas pourquoi la France se priverait du moyen minimum, juste au seuil de ce qui nous est nécessaire, en ouvrant sa frontière, et en perdant l'atout même qui lui permet de siéger là où elle siège, en laissant bien comprendre qu'elle n'est pas décidée à s'abandonner au destin.

- Pourquoi ? Pourquoi demander à la France ce qu'on ne demande pas aux autres ? Si on le demande aux autres, on a le droit de le demander à la France, et à ce moment-là la France en

tiendra compte. J'ai précisé aux Nations unies, en 1983, à quelles conditions. Il faudrait que les armements soviétiques et les armements des Etats-Unis d'Amérique atteignent un degré dans le niveau le plus bas, qui permette une comparaison à peu près raisonnable entre ce que représente l'armement suffisant pour notre défense française, entre 300 et 400 charges nucléaires et l'armement soviétique qui se situe à plus de 10000. Idem pour les Etats-Unis d'Amérique.

- Si cet effort est accompli par les deux plus grandes puissances, qui ont déjà parlé à Reykjavik, nous réexaminerons la question. De même que j'avais dit qu'il fallait faire le même effort sur les armes chimiques. Cet effort est en train d'être fait, à l'initiative de la France, c'est sur son sol que s'est tenue la Conférence internationale qui a fort bien réussi, que les travaux de Genève ont été relancés, que c'est aujourd'hui la France qui a été chargée de conduire, d'assurer la conduite de cette négociation.\

Nous ne sommes pas en retard, croyez-moi monsieur Cabanne, pour le désarmement. Si vous dites "êtes-vous prêt à vous défaire de ce qui est inutile à la défense ?", je vous dis : "oui", mais vous choisissez aussitôt un exemple qui montre que vous considérez comme inutile la stratégie de dissuasion autonome de la France. Là je ne peux pas vous suivre, je ne pourrai vous suivre que dans les conditions que je viens de dire.

- Vous avez cité les Hadès. C'est vrai que la définition des Hadès méritait d'être précisée, ce que j'ai fait. Les Hadès ne peuvent qu'être une arme d'ultime avertissement, ils ne peuvent pas être une arme de théâtre ou de bataille.

- Au demeurant, ils sont voués à succéder aux Plutons et les Plutons ont une portée qui s'arrête à peu de distance de nos frontières vers l'Allemagne fédérale. Et les Hadès atteignent encore des distances plus importantes, mais suffisamment réduites pour être limitées au-dessous des 500 kms qui risqueraient de les placer, dans l'optique de nos partenaires même si ce n'est pas la nôtre, dans la négociation qui a abouti sur les armes nucléaires de moyenne portée.

- Bref, ayant bien défini l'utilisation éventuelle des Hadès - armes d'avertissement et non pas de combat - nous retrouverons tout simplement la comparaison entre les forces stratégiques et les forces stratégiques américaines et soviétiques doivent être considérablement diminuées avant que cette conversation puisse continuer.\

QUESTION.- Monsieur le Président, on voit actuellement sur les murs de Paris une assez belle affiche où vous tenez la main au Chancelier Kohl. Est-ce que la coopération franco-allemande marche aussi bien que le laisse supposer cette affiche globalement ?

- LE PRESIDENT.- C'est une photographie qui a été prise à Verdun, au cours d'une cérémonie importante dont vous avez entendu parler. C'est un instantané, mais quand même cet instantané s'inscrit dans une continuité de plus de trente-cinq ans de politique française et de politique allemande. On ne peut pas en tirer des conclusions excessives, mais c'est tout de même une image symbolique, et les symboles, ce n'est pas rien.

- Vous voulez me dire simplement, vous l'avez dit d'une façon tellement polie que cela pouvait égarer : "cela marche bien avec l'Allemagne ? Est-ce que les événements qui se déroulent, les problèmes de la monnaie, les discussions européennes sur l'harmonisation de la fiscalité, sur l'épargne ou sur la TVA, est-ce que les divergences de vues anglo-allemandes et américano-allemandes sur l'Otan, est-ce que tout cela ne mène pas à une sorte de baisse de pression dans la relation franco-allemande ? Voilà votre question. Pardonnez-moi de l'avoir complétée, vous avez été discret, je vous en remercie.

- On ne peut pas dire cela. Constamment, nous nous interrogeons, nous avons besoin constamment de remettre les choses en place, mais cela se passe dans un climat de confiance. Nous comprenons bien que les problèmes de l'Allemagne ne sont pas les nôtres, que sa situation n'est pas la nôtre, que son voisinage n'est pas le nôtre, que son histoire - notamment son histoire passée de ce dernier demi-siècle - n'est pas du tout la nôtre, que les conséquences du dernier conflit ont créé des conditions très différentes entre la situation de l'Allemagne fédérale, de l'Allemagne tout court, et la nôtre. Mais ce que nous avons bâti, depuis les premiers accords autour de l'Europe des six, depuis l'accord de 1963 entre le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer, dont les dispositions militaires ont été mises en oeuvre en 1983, tout cela montre que

si l'on doit avoir une idée dominante de la relation franco-allemande, c'est que cela marche.\

`Suite sur les relations franco-allemandes`

- Mais à côté de cela, que de contestations ! Lorsque nous voyons les relations franco-allemandes s'affirmer aussi utilement, et sur le plan diplomatique, et sur le plan militaire, la France est toujours en droit d'attendre qu'elles soient aussi bonnes sur le plan économique et monétaire. De ce point de vue, il y a un certain manque. C'est une façon de s'exprimer aussi polie que la vôtre. Il y a un certain manque. Il faut que tout marche en même temps. Si l'on considère qu'il y a un quadrige, il faut que les chevaux marchent du même pas, ou bien on tombe sur le bord de la route. Mais, dans le débat actuel, attendez ce qui sera dit à Madrid et, le cas échéant, plus tard, en France. J'ai le sentiment qu'on n'a pas dit le dernier mot, y compris sur la retenue à la source, la liberté de circulation des capitaux à partir du 1er juillet 1990. Cela pose des problèmes importants. Nous ne voulons pas que cette disposition que nous acceptons, soit l'occasion d'une vaste fraude, pour qu'un certain nombre de pays sans scrupules en profitent - je ne pense pas à l'Allemagne pour l'instant - pour attirer vers eux, de façon indue, les capitaux de nature purement spéculative. Il est normal qu'on prenne des précautions. Il ne serait pas normal que les impositions soient si différenciées que, pouvant placer les capitaux où l'on veut, à l'intérieur de cette Europe, finalement la France soit hypothéquée à cause de la malignité de certains de nos partenaires. Nous prenons nos précautions, nous mettons les points sur les i. On continuera de les mettre, mais je dois dire que, sur ce plan-là, nous avons rencontré plus souvent le soutien allemand que la contradiction.

- Alors, à tous moments, il se pose des problèmes et l'avenir en posera. Quelle sera, à travers les vingt ans qui viennent, la tonalité de la politique intérieure allemande ? De quelle manière pèseront les relations germano-soviétiques ? L'Europe des Douze - si on reste douze - sera-t-elle plus fortement structurée ? Représentera-t-elle vraiment un point d'attraction qui ne pourra être éliminé ? C'est à quoi nous travaillons, monsieur Cuperly.\

J'ai entendu quelques critiques, notamment de mon prédécesseur, sur la manière dont nous conduisons notre politique européenne. J'ai entendu bien des critiques là-dessus depuis huit ans, parce qu'il se trouve que cela fait huit ans que j'habite cette maison, par la volonté du peuple français, sans quoi je n'y serais pas venu. Nous avons beaucoup travaillé à cette Europe. La France avait refusé l'élargissement à l'Espagne et au Portugal, vous vous rappelez, c'était le gouvernement précédent.. Nous, nous avons accepté. L'Espagne et le Portugal sont dans l'Europe. Cela présente des risques supplémentaires, mais davantage de chances.

- La France, aujourd'hui, pour beaucoup de raisons, est le centre géographique de l'Europe des Douze, ce qui n'est pas négligeable.

- Nous avons beaucoup travaillé à ce qu'on appelle l'Europe bleue, l'Europe de la pêche, l'Europe maritime. Jusqu'ici, il n'y avait que l'Europe des terres.

- Nous avons proposé l'Eureka technologique, qui dépasse les limites de la Communauté. Dix-huit pays aujourd'hui y souscrivent. Aujourd'hui, les industries de pointe, les inventions, les créations les plus modernes, les plus audacieuses, nous les mettons en commun. Cela a déjà donné des résultats tout à fait remarquables, des centaines de contrats signés par les entreprises européennes, du Danemark, d'Espagne, etc... plus les six autres qui ne sont pas de la Communauté, Suisse, Suède, Autriche, etc...

- Nous avons notamment décidé l'Eureka audiovisuel et l'amorce de ce que nous tentons a déjà donné comme résultat la mise au point d'une haute définition que je crois supérieure à ses concurrentes, japonaises aujourd'hui, américaines demain.

- Nous avons engagé l'Acte unique, qui commande aujourd'hui tout le devenir de l'Europe. Cela a été préparé à Milan, cela a été conclu à Luxembourg en 1985. Ce n'est pas vouloir l'Europe, cela ? Ce n'est pas faire confiance à l'avenir de l'Europe ? C'est déterminant, c'est un grand tournant, c'est le grand tournant depuis le Traité de Rome. Nous avons réglé tous les contentieux précédents, ils étaient nombreux quand il s'agissait des montants compensatoires, en 1984, des problèmes aussi de toutes sortes de quotas se posaient, des excès de production.

- Nous avons obtenu de doubler les fonds structurels, c'est-à-dire les fonds pour le développement des régions et des pays pauvres. C'est vrai que c'est la Grèce, certaines parties

de développement des régions et des pays pauvres. C'est vrai que c'est la Grèce, certaines parties de l'Espagne, de l'Italie, de l'Irlande, mais aussi certaines des nôtres qui se trouvent bénéficier de ce genre de mesures.

- Les premières directives sur la protection sociale, à l'initiative de la Commission et de quelques pays comme la France, ont commencé de voir le jour en 1988 et en 1989 et on va continuer.\

` Suite sur le bilan de l'action française pour la construction de l'Europe `

- Voilà ce que je peux dire et, après tout, lorsque j'ai signé avec Mme Thatcher à Lille le Traité pour le percement du tunnel sous la Manche, tandis que nous développons le TGV vers le Nord, vers la Hollande, la Belgique et l'Allemagne, vers l'Est, vers Strasbourg, mais aussi vers Sarrebrück et au-delà de Strasbourg vers l'Allemagne et les pays plus à l'Est, vers l'Italie par la ligne qui rejoindra Mulhouse à la vallée du Rhône et qui filera vers l'Italie méditerranéenne et puis l'embranchement qui ira vers l'Espagne par Perpignan, tandis que j'inaugurais hier le TGV qui se poursuivra vers le Sud-Ouest pour le mettre à 3 h ou 3 h 30 de distance de Paris, n'était-ce pas une façon de faire l'Europe ?

- Voilà pourquoi je pense qu'il ne faut pas commettre d'injustice. Moi, je n'en commets pas beaucoup. Des choses ont été faites avant nous et par d'autres. Nous avons fait plus, non pas qualitativement, mais nous avons poursuivi, ajouté. D'autres le feront, je l'espère, après nous. N'ayons pas de dispute sur ce terrain-là. Que chacun ait son critère, son caractère particulier.

- C'est vrai que nous insistons davantage sur le plan culturel ou audiovisuel, ou sur le plan social. C'est vrai. Mais chacun peut se prévaloir du drapeau européen.

- Voilà ce que je voulais dire à ce sujet, tout en notant qu'il faudra bien qu'il existe des règles du jeu qui soient respectées. Cette discussion sur la fiscalité s'impose. Un contrat repose sur l'honnêteté et pas simplement sur la sanction. La position de la France est une position essentiellement de défense de la paix, une position de construction de l'Europe, une position de développements économiques de toutes sortes, à commencer par le désendettement des pays pauvres, de justice dans le monde, de respect des droits de l'homme et de respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Et la France, par-dessus tout, tient à garder son rang, à défendre ses intérêts et sa sécurité.

- Est-ce que tout cela n'est pas logique ? Est-ce que cela ne forme pas un tout ? J'en laisse juge d'abord ceux qui me font l'honneur de m'écouter mais j'en laisse juge aussi l'opinion des Français et l'opinion internationale.

- Merci.\